



L'appel

du 18 juin 1940

du général de Gaulle

et son impact
en Franche-Comté

Documents réunis par les services éducatifs des Archives départementales du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, des Archives municipales de Montbéliard et du Musée de Résistance et de la déportation de Besançon.



L'idée de cette documentation est venue du sujet du Concours de la Résistance et de la Déportation proposé pour l'année 2010 ; celui-ci invite les élèves français à s'interroger sur l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, sur sa portée et les engagements qu'il a suscités. Il a semblé intéressant de rassembler des sources issues des archives régionales permettant d'illustrer cet événement à bien des égards fondateur pour la Résistance et dont les traces restent fortes dans la mémoire républicaine française. Fruit d'une collaboration des quatre services éducatifs des Archives départementales de Franche-Comté, mais aussi du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, et des Archives municipales de Montbéliard, ce dossier met en valeur la richesse documentaire de leurs fonds d'archives respectifs.

Y a-t-il des spécificités de la Résistance gaulliste en Franche-Comté ? La précocité des références à de Gaulle, associé à l'Angleterre au début, n'a rien d'original, et les gestes sont en ce sens peut-être moins précoces qu'en Bretagne et Normandie. La situation frontalière, l'occupation allemande et le passage sur le territoire régional de la ligne de démarcation expliqueraient-ils cependant le dynamisme des actes que recensent les services de surveillance ? Les fonctionnaires chargés des « menées antinationales » relatent très régulièrement inscriptions, tracts, journaux clandestins. Ces actes, s'ils ne se réfèrent pas systématiquement au général de Gaulle, sont très vite qualifiés de « gaullistes » par les autorités d'Occupation ou par les forces de police de Vichy. On les trouve surtout dans les villes certes, mais ces signes apparaissent aussi en milieu rural ; enfin comme on peut s'y attendre il y a une accélération, voire une explosion des actes et documents produits par la Résistance non communiste après le débarquement de juin 1944. D'autre part les espaces industriels du nord franc-comtois - on pense à Peugeot et Alstom par exemple - sont davantage marqués par des actes se rattachant à la résistance communiste. Certes le général de Gaulle, qui se pense héritier de la légitimité républicaine, est marqué par un patriotisme de droite et se veut « au dessus des partis », mais on sait que le ralliement qu'il invoque fut parfois difficile. Pourtant la mystique gaulliste se met vite en place localement aussi, par exemple en célébrant très tôt le 18 juin 1940 comme acte symbolique de naissance de la Résistance. Enfin les premiers projets de réformes économiques et sociales, datant du printemps 1942, ont un écho local dans la presse clandestine. L'invasion de la zone sud, en novembre de la même année, semble peu modifier les comportements des résistants se réclamant de de Gaulle.

Les documents qui suivent apportent donc un éclairage régional sur ce thème largement exploré déjà par ailleurs. C'est la variété des documents (versements administratifs et fonds privés) qui a guidé les choix, dans le but d'offrir aux utilisateurs des documents originaux, le plus souvent reproduits dans leur intégralité. C'est aussi au contact des archives que se forme l'apprenti historien et le citoyen conscient de son histoire.

Cette brochure s'organise de la façon suivante : d'abord les premiers actes recensés, puis le développement de la Résistance qui se réclame du gaullisme. Dans un troisième temps sont évoqués la France Libre, les projets d'avenir, l'année 1944 et la Libération.

E. Divo



Sommaire

Les premiers engagements	3
Développements et répression	13
La France Libre	29
Vers la Libération	35
Remerciements	48

AD25 : Archives départementales du Doubs
AD39 : Archives départementales du Jura
AD70 : Archives départementales de Haute Saône
AD90 : Archives départementales du Territoire de Belfort
AMM : Archives municipales de Montbéliard
MDR : Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon


Fac-similé de l'appel du 18 juin 1940



Quoi qu'il arrive, la flamme
de la résistance française
ne doit pas s'éteindre et ne
s'éteindra pas.

18 juin 1940

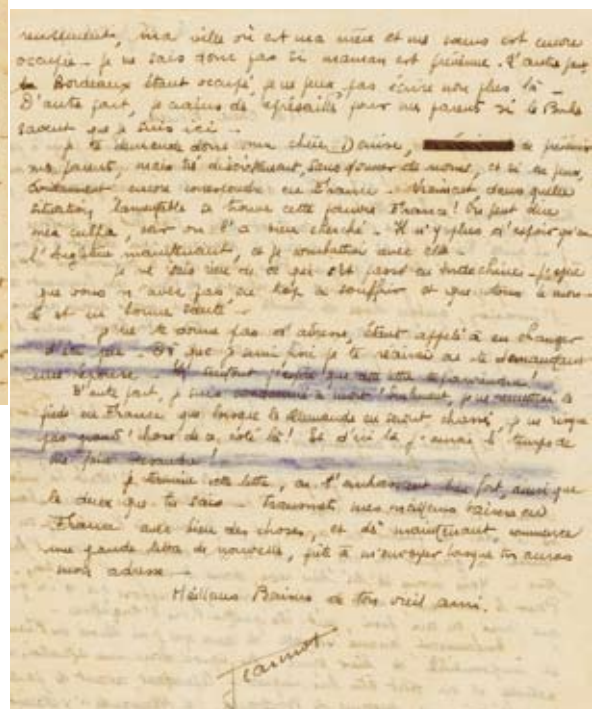
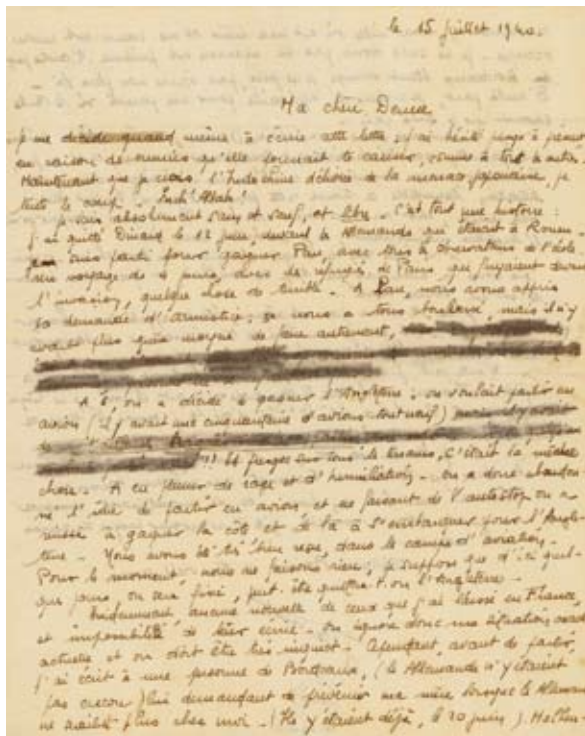
J. de Gaulle



Reproduction exacte du document qui servit de brouillon au général de Gaulle lors de la rédaction de l'appel du 18 juin 1940. Ce premier appel prononcé à la radio de Londres n'a pas été enregistré, il n'en reste que des traces écrites. Après avoir montré son refus de la défaite, le général de Gaulle évoque le caractère mondial de la guerre, en soulignant que la France peut poursuivre le combat aux côtés de l'Angleterre et s'appuyer sur son empire colonial. Le général termine son discours en invitant les militaires français à « *se mettre en rapport* » avec lui. Il clôt enfin son appel par cette phrase restée célèbre : « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ».



Lettre du Français Libre Jean-Pierre Sartin, à sa sœur Denise, 15 juillet 1940



Jean-Pierre Sartin est né le 14 avril 1917 à Besançon. Il débute dès 1936 une formation militaire dans le 66^e Bataillon de Chars de Combat, à Casablanca. En juin 1940, il est élève observateur à Dinard. Il décide de rejoindre l'Angleterre et embarque à Saint-Jean-de-Luz le 20 juin 1940. Dès août 1940, il intègre la 1^{re} Division de la France Libre comme lieutenant. Il participe aux grandes batailles d'Afrique : Dakar (septembre 1940), Bir Hakeim (mai-juin 1942) et El-Alamein (octobre-novembre 1942) où il est blessé. Il prend part à la campagne d'Italie (avril-août 1944) puis à la libération de la France (d'août à octobre 1944). Après la capitulation en mai 1945, il est nommé dans la zone d'occupation française en Allemagne, où il restera jusqu'en 1949. Sa carrière militaire prend fin en 1961, avec le grade de Colonel. Jean-Pierre Sartin meurt à Besançon le 15 février 1993.

En septembre 1942, il est fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle, chef des Français Libres. Cette distinction est créée le 17 novembre 1940 pour récompenser ceux qui se sont signalés « dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».

Lettre annonçant un départ pour l'Angleterre



Chère Maman,

Je m'excuse d'être parti. Ce n'est pas un coup de tête, et je ne me suis laissé entraîné par personne. Mon départ va sans doute te faire un peu de peine, je ne crois pas qu'il te dérangera dans ton travail. J'ai bien réfléchi à ce que j'allais faire, et je pars en pleine tranquillité de conscience.

Je pars pour l'Angleterre .

Ton premier mouvement va sans doute être de téléphoner au Commissariat . N'en fais rien surtout, car il me serait parfaitement désagréable d'être rattrapé et ramené à LONS; entre deux inspecteurs . Ce serait ridicule , et je ne pourrais plus rester dans cette ville .

Ensuite pour les frais de mon voyage je t'ai emprunté 3.000 Frs, je dis bien emprunté, car si tout se passe bien, je te les rendrai. Pour cela il faut que j'arrive au but. Si tu m'arrête j'aurai dépensé la presque totalité de cet argent, et je serai incapable de te le rendre .

J'espère que mon voyage ne sera pas trop long, et que je pourrai te dédommager le plus vite possible.

Excuses-moi et comprend bien que je suis pas parti sans but, et dans l'intention de revenir après avoir couru un peu de tous cotés .

Je t'assure que je suis très malheureux de te quitter , surtout dans ces conditions , mais sois tranquille , je reviendrai une fois l'Allemagne vaincue .

Je t'embrasse .

signé CHARLES.

Copie de la lettre de Charles S., 19 ans, annonçant son départ pour l'Angleterre le 22 septembre 1940. Cette lettre a été transmise à la préfecture du Jura par sa propre mère. Ayant échoué, il revient à Lons-le-Saunier où son activité gaulliste (distribution de tracts) lui vaut quatre mois de prison. Réfractaire au S.T.O., il finit par passer en Angleterre et participe à la libération de Paris aux côtés du général Leclerc.

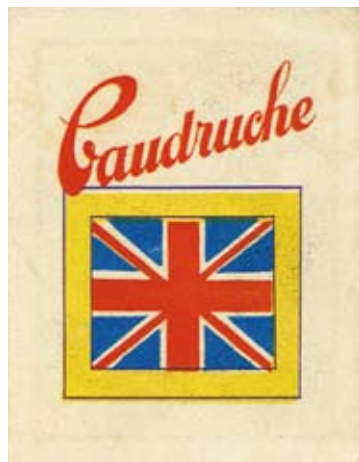


Extrait du contrôle postal de Lons-le-Saunier

du 3/I2 4/3 - Acheminée -
Mr BIETRIX, Député du Doubs à LOUBANS (S.&L)
à; Mr TIXIER VIGNANCOURT, Député des Basses Pyrénées, chargé de
mission à la radio et au cinéma VICHY
...Serait-il également possible de brouiller efficacement les
émissions pluri-quotidiennes des maîtres chanteurs anglais, qui
par leurs répugnantes déclarations arrivent à tourneboulter les
esprits les mieux dispos ainsi que les mieux équilibrés...
J'ai l'occasion de tâter le pouls de l'opinion dans les rues,
dans les lieux publics, or j'ai constaté que, parmi les nombreux
interpelés, une bonne moitié professait une admiration et était
animée d'une confiance sans borne pour DE GAULLE, en misant à
fond sur la victoire anglaise...

Ce document, en date du 15 décembre 1940, est un extrait d'un rapport du contrôle postal de Lons-le-Saunier. Les autorités de Vichy surveillent le courrier afin de connaître l'état de l'opinion française. Dans cette lettre interceptée M. Biatrix demande aux autorités de Vichy de brouiller les émissions de la BBC, ayant constaté leur impact sur la population. Certaines lettres jugées trop négatives pour le nouveau régime ne sont pas acheminées jusqu'à leur destinataire.

Tract antigauilliste sous forme de dépliant



Petit dépliant de quatre vignettes antigauillistes, faisant référence à la bataille de Dakar en septembre 1940, lors de laquelle les partisans de de Gaulle et les Anglais échouent à prendre le contrôle de l'Afrique Occidentale Française. On y voit de Gaulle, Churchill et les « émigrés » d'une part, de l'autre un soldat français représentant Vichy.



Extraits du *Journal de guerre*

15 juin.
Nous rentrons au travail demain après 15 jours de chômage
pour cause d'inventaire fait par les autorités d'occupation.
Il paraît que nous consommons trop de coton, et nous

- 1941 - Le 4^e janvier 1941
Cette nuit, depuis minuit, les "occupants" ont
tiré des salves dans les rues à l'aide de fusils, de
mitrailleuses, et même de canons de 37 ---
Hier, le général de Gaulle a tourné par T.S.F.
à la France un ordre de manifestation silencieuse =
de ne pas sortir de chez soi le 4^e janvier de 15 h. à 18 h.
Sympathie gaulliste ou cause de mauvais temps? ...
L'ordre a été assez bien respecté ici.

avec le travail va encore être réduite = 50 h. par mois ⁴¹ ou
Avant hier, des volontaires ont passé à Belfort
pour être dirigés en Syrie contre de Gaulle et les Anglais.
La foule les a hués - Un barrage de protection a
été établi par les Allemands sur leur passage

Juliette Mange est ouvrière d'usine et habite Giromagny, commune sous-vosgienne du Territoire de Belfort. Elle a 41 ans lorsqu'elle débute la rédaction de son *Journal de guerre*, le 15 mai 1940. Elle le poursuivra jusqu'au 18 juillet 1945. Elle y raconte la vie quotidienne pendant l'occupation allemande et constitue de ce fait un témoignage précieux. Juliette Mange est également poète et conteuse; elle écrit d'ailleurs plusieurs poèmes en l'honneur du général de Gaulle, dont certains lui seront envoyés.

Ces quatre extraits de 1941 montrent des actes de désobéissance civile, observés à Belfort et à Giromagny.

de Juliette Mange,
rédigé de 1940 à 1945



42

Le 15 juillet

1200 occupants sont effectivement arrivés samedi matin, et la Caserne, autrefois Caserne Gallieni est devenue Sutenorff - Kaserne. La porte d'entrée en était aboutamment fermée pour recevoir les nouveaux notes.

Le peu de bière qui restait dans les cafés a été enlevé d'assaut. Chez A... (primeur) il ne restait plus, samedi soir que 4 cornichons...

Comme il n'y avait pas un seul légume au marché samedi, ils ont été quittes de la soupeilles.

Par suite des taxes trop sévèrement appliquées, les vendeuses de légumes font grève...

Dimanche soir 16 juillet, le général de Gaulle a donné par radio un ordre de porter sur soi le pantalon de 3 couleurs d'une façon ou d'une autre. L'ordre a été suivi ici avec un ensemble... tout à fait inattentive.

J'ai vu une foule de jeunes gens porter la cocarde à leur veston ou à leur cravate. Des jeunes filles se promenaient, habillées en couronnes de tricolore.

En rentrant de Belfort, mon père nous rapporte qu'un trap, peint de bleu-blanc-rouge a été accroché à la Citadelle, à côté du trapeau Itilien, et cela, à l'enseigne de la sentinelle double. Des petits trapeaux, ont, également été accrochés à tous les réverbères ainsi qu'à des poteaux électriques.

Pendant toute la journée du 14 juillet, des pompiers ont été réquisitionnés pour les fêtes. Cependant aucune sanction n'a été portée.

Le 31^{er} juillet

La 3^e partie de pommes de terre n'a pas été rendue.

L'huile de juillet n'a pas été distribuée. Pas de savon non plus.

En fait, il n'y aura pas de pâtes alimentaires, ni de riz. De la viande selon le rationnement. Presque pas de café et seulement pour les grandes personnes...

À la maison, nous n'avons plus aucune matière grasse et nous nous demandons comment faire à manger.



Lettre du commissariat de Belfort, 6 janvier 1941

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPECIAL

Belfort, le 6 Janvier 1941

DE B E L F O R T

Le Commissaire Spécial
à Monsieur LE PREFET du département
de B E L F O R T

N° 47

A/S. des menées anti-nationales
dans le département.

Référence à la circulaire N° 35.467, de Mr. Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en date du 9 Novembre 1940; et à vos instructions du 19 du même mois au sujet de la repression des menées anti-nationales dans le département de Belfort ;

J'ai l'honneur de vous rendre compte que nulle agitation n'est à signaler au cours de la dernière période, l'unanimité de nos concitoyens étant ralliée sans aucune restriction à la haute personnalité du Maréchal PETAIN, Chef de l'Etat.

Du fait de l'occupation, aucune extériorisation de sentiments n'est actuellement possible, néanmoins l'impression relevée dans les milieux privés est toute à l'union nationale pour le redressement de notre pays.

Une partie de la population est certainement favorable à l'action de l'ex-général DE GAULLE et les dernières défaites italiennes ont augmenté sérieusement le prestige des anglais.

Le jour du Premier Janvier, la circulation fut presque nulle de 15 heures à 16 heures, suivant la demande de l'ex-général.

Pourtant ces manifestations contraires à l'esprit de collaboration prôné par le gouvernement français ne peuvent être considérées comme des menées anti-nationales. A ce sujet, nombreux sont ceux qui se plaignent des restrictions imposées par les Autorités occupantes notamment en ce qui concerne la correspondance avec nos prisonniers ou avec la zone libre. De même, les nombreuses restrictions imposées pour le chauffage et la nourriture sont en partie les raisons de l'opposition à une politique de rapprochement franco-allemand.

En résumé, il y a lieu de constater une recrudescence des sentiments patriotiques parmi la population du département et une confiance illimitée à la personne du Maréchal PETAIN.

LE COMMISSAIRE SPECIAL,
celuy

S. N. S. - 45 N. S.

Lettre au préfet, écrite par le commissaire de la Sûreté nationale à Belfort début 1941, sur l'état de l'opinion et les « menées anti-nationales ». Il y est fait mention de l'« ex-général de Gaulle » et des suites du moment « ville morte » transmis par la radio anglaise. On peut remarquer que les soutiens au général de Gaulle ne sont pas perçus ou du moins pas exprimés comme dangereux, ils peuvent même faire partie dans la prose du commissaire des « sentiments patriotiques » de sa conclusion. Ce commissaire par la suite se révélera d'ailleurs proche de la Résistance.

Lettre anonyme adressée au préfet de Haute-Saône le 3 novembre 1941



Il s'agit d'un extrait du journal le *Pilori* daté du 30 octobre 1941 dans lequel l'auteur anonyme a repris un dessin intitulé « les vrais coupables » en désignant sur chaque personnage le nom des conseillers municipaux alors en place à Vesoul : René Hologne maire, Garret adjoint, Ponnot adjoint, Erimond adjoint et Cordon adjoint, ainsi que le préfet Jacques Henri. Ce conseil municipal Pétain est accusé par l'auteur d'être en réalité gaulliste comme le souligne la phrase en dessous. On remarque aussi que ces hommes sont aussi accusés d'être des francs-maçons comme l'indique le symbole en forme de triangle dans les bulles. Les phrases soulignées dans l'article à gauche appuient les accusations portées par l'auteur.



Photographie de Charles de Gaulle diffusée en Franche-Comté



Cette petite photographie, constituant un portrait en pied de Charles de Gaulle, a été prise avant la guerre lorsque de Gaulle, encore colonel, dirigeait le 507^e régiment de chars d'assaut de Metz. Elle est une partie d'une photographie d'un groupe d'officiers. C'est un photographe de Belfort, M. Louis Hattinger, qui se chargea de la reproduire en de multiples exemplaires, afin d'en assurer une large diffusion. Elle permettait à la Résistance de mettre une image sur celui qui n'était encore que la voix de la BBC. En effet, en 1940, très peu de Français connaissaient le général de Gaulle. Il fallait donc faire connaître le visage du chef de la France Libre.

Tracts de la Résistance

le 17 mai 1941



C O P I E

Veuillez sviser les autres
gérants des ECOS.

#

Monsieur,

Nous vous prions de retirer de
votre affichage les portraits de
PETAIN, et de cesser ainsi de vous
associer à l'abus de confiance des
escrocs de VICHY qui travaillent pour
le compte de l'Allemagne.

Le Comité local des Français li-
bres espère que vous tiendrez compte
de cet avis confidentiel et qu'il n'au-
ra pas à retenir votre nom pour le
jour au règlement de compte.

17.5.1941

#

Monsieur

Nous vous prions de retirer de votre affichage
les portraits de PETAIN, et de cesser ainsi
de vous associer à l'abus de confiance
des escrocs de VICHY qui travaillent
pour le compte de l'ALLEMAGNE

LE COMITÉ LOCAL DES FRANÇAIS LIBRES
ESPÈRE QUE VOUS TIENDREZ COMPTE DE CET AVIS
CONFIDENTIEL ET QU'IL N'AURA PAS À RETENIR
VOTRE NOM POUR LE JOUR DU RÈGLEMENT
DES COMPTES - 17.5.41.

#

Vesoul 85

Ces deux tracts reçus par un pharmacien de Vesoul reconnu comme vichyste et par le gérant des "écos", somment ces commerçants de retirer les portraits de Pétain de leurs vitrines pour que l'on ne retienne pas leur nom le jour du règlement de compte. Ils sont signés par le comité local des Français Libres avec, en bas à droite, la croix de Lorraine.

AD70, 27W27



Rapport des renseignements généraux du Jura

Questions concernant la police proprement dite.

C/ Activité:-

I°-Répression des menées communistes et Gaullis
-stes.

L'ex-Commandant du District Militaire de Saint-Claude; Le Colonel DERENDINGER, qui avait tenu à Saint-Claude des propos Gaullistes, a été condamné le mardi 14 octobre courant par le Tribunal Militaire de LYON, à 3 mois de prison.

Extrait d'un rapport des Renseignements généraux de Saint-Claude, en date 22 octobre 1941, évoquant la répression des activités gaullistes. De simples propos favorables au général de Gaulle peuvent valoir une lourde condamnation.

Affiche de la Résistance, 1942



Affiche représentant le drapeau tricolore avec la croix de Lorraine dans le blanc et le slogan « Travail !, Silence !, Confiance !, » et « on les aura ». Cette affiche a été offerte par Depoulain à Vesoul, résistant qui avait reçu 500 de ces affiches de Paris. Elles ont été apposées sur les murs de Vesoul dans la nuit du 25 au 26 mars 1942 dont une au dessus de l'église par un groupe de résistants dont Choffel, Bastier et Chapuy.

AD70, 12Fi13



Tract saisi à Belfort en janvier 1942

HONNEUR - PATRIE

ESPERANCE

EN LA VICTOIRE DES ALLIÉS
SUR LES HORDES NAZIÉS

CONFIANCE

AU CHEF INCONTESTÉ DE LA
RÉSISTANCE FRANÇAISE
GÉNÉRAL DE GAULLE

TELS SONT AU SEUIL
DE LA NOUVELLE ANNÉE
LES MOTS D'ORDRE
DES FRANÇAIS LIBRES !

Un des tracts saisis en nombre à Belfort en janvier 1942, datant donc probablement de la fin de l'année 1941. On remarque l'aspect artisanal et maladroit, caractéristique des premiers écrits des résistants, mais aussi la conscience de la poursuite de la guerre par les « Alliés » et la France libre.

Lettre du commissariat de Belfort, 3 janvier 1942



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT CENTRAL
DE BELFORT
N° 65

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Belfort, le 3 janvier 1942

Le Commissaire Central
à Monsieur le PRÉFET
de BELFORT

OBJET:
Répression des menées
anti-nationales

Références à la circulaire de M. le Ministre Secrétaire
d'Etat à l'Intérieur, en date du 9 novembre 1940, relative à la
répression des menées anti-nationales,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans la ma-
tinée du 1^{er} janvier courant, deux drapeaux - l'un français, l'autre
anglais - ont été placés sur les remparts du Château, côté dominant
le quartier du Fourneau. Ils ont été enlevés aussitôt.

A proximité il a été découvert un petit paquet de papil-
lons gaufrés, qui paraît avoir été perdu par les individus qui
ont hissé les drapeaux. Ces papillons, de deux modèles différents,
sont libellés comme suit:

I- "Honneur, Patrie,
"CONFIANCE au chef incontesté de la résistance française,
Général de GAULLE.
"ESPERANCE en la victoire des alliés sur les hordes nazies.
"Tels sont au seuil de la nouvelle année les mots d'ordre
des français libres.

II- "Honneur, Patrie,
"ESPERANCE en la victoire des alliés sur les hordes nazies.
"CONFIANCE au chef incontesté de la résistance française,
Général de GAULLE.
"Tels sont au seuil de la nouvelle année les mots d'ordre
des français libres.

En outre au cours du mois il a été constaté quelques
croix de Lorraine faites à la craie dans le quartier central.
Elles ont été effacées.

Les surveillances et les recherches effectuées jusqu'à
ce jour pour découvrir les auteurs de ces actes sont demeurées
infructueuses.

Le Commissaire Central

Lettre au préfet, écrite par le commissaire de la Sûreté nationale à Belfort début 1942. Les « menées anti-nationales » évoquées sont ici au nombre de trois : des drapeaux anglais et français affichés sur les remparts de la citadelle de Belfort, deux tracts, dont celui reproduit page 16, des « Français libres » découverts, et des croix de Lorraine tracées sur les murs. Ces croix, comme les « V », sont remarqués à Belfort et partout ailleurs très tôt et tout au long de la guerre, par exemple au printemps 1941 où elles sont en « proportion considérable » selon les mots du préfet de Belfort.



Tract Le « Credo des Gaullistes »

Credo des gaullistes

Je crois en Churchill le père tout-puissant créateur du ciel et de la terre et en son fils né d'une vierge française qui a souffert de la mort et de la vie. Il devait être fusillé et n'est pas mort, le 3^e mai est ressuscité aux pays des Maures, il a été sale et descendu aux tropiques est assis à la droite de Churchill. Le père tout-puissant d'où il vaudra fuir les tracts et les tâches.

Je crois à la France libre, aux francs français libres, à la communion franco britannique, à la mort de nos ennemis sans remission de leurs atrocités, à la résurrection de notre chère armée, à la France éternelle et immortelle.

Puisse soit-il
des commandements d'un bon français
Ton seul poste c'est être la BBC éternellement
Un seul est-ce nom de ce sera cette De Gaulle c'est naturellement
L'acte de théâtre tu quitteras, les d'une représentation de l'un des commandements
Homicide point ne sera mais pour son Fitz c'est allemand
De lui d'autre tu ne prendras si c'est à aux nos y franchement
Et tu verras que dans un an
à Montbeliard il n'y aura
plus un seul allemand
Vive de Gaulle
Donnez qui pense avec
à vous
Les anglais

Ce tract recopié à la main circule après l'appel du 18 juin 1940, dans la région de l'Isle-sur-le-Doubs. Il se présente sous la forme d'un credo; plusieurs tracts de ce genre ont d'ailleurs été retrouvés en Franche-Comté. Ici la prière est suivie d'une série de commandements, ceux de suivre la France Libre et d'autoriser le vol et le meurtre uniquement contre l'occupant allemand. Les deux textes contiennent des références à l'Angleterre et au combat aux côtés de l'allié britannique. De Gaulle est comparé au Christ ressuscité, métaphore transcrivant dans le domaine religieux l'image du sauveur. Au verso du tract figure une indication de diffusion : « Relevez ce tract et donnez-le à vos amis si vous le recopiez 5 fois et que vous le distribuez de suite au bout de 10 jours, il y aura 244 millions de tracts distribués. »

Tract du Front National

14 juillet 1942

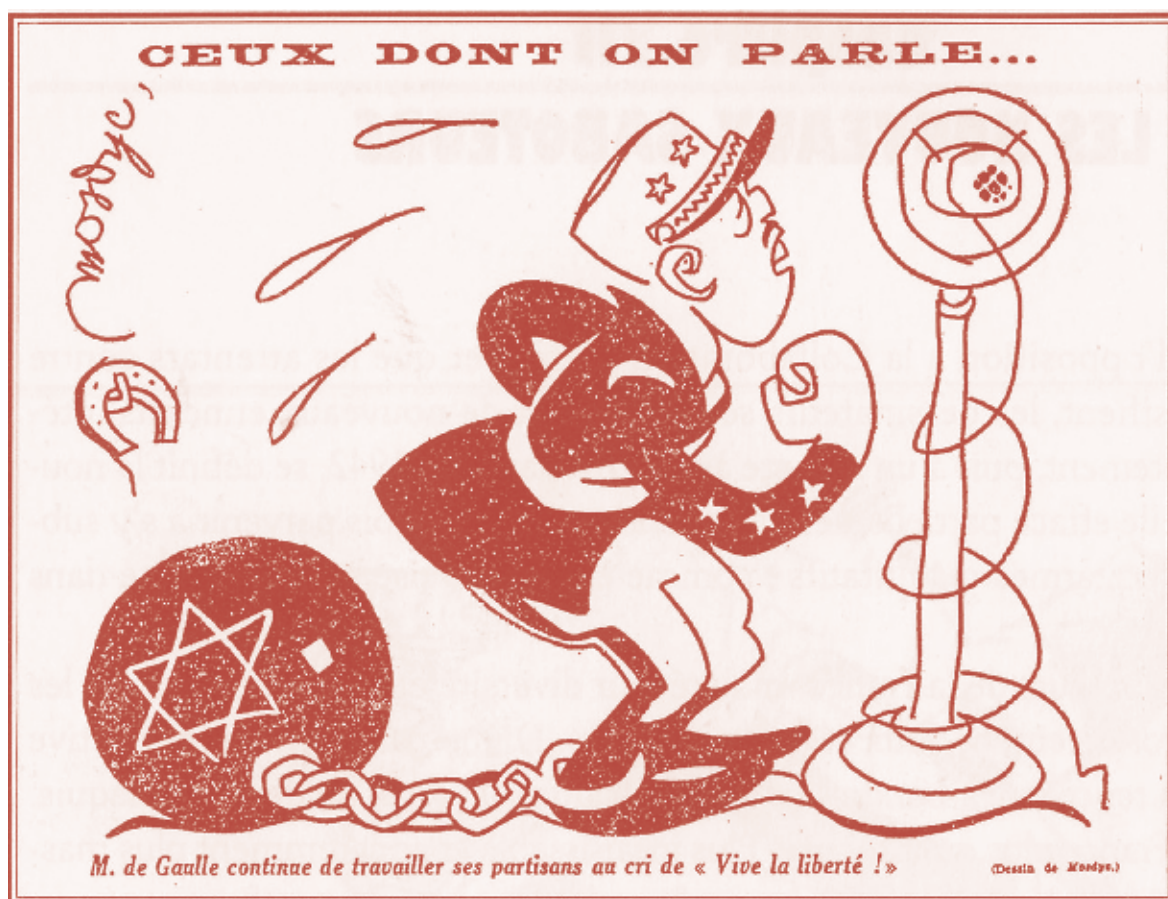


Ce tract manuscrit, colorié aux couleurs du drapeau tricolore et émanant du mouvement de résistance Front National, est adressé aux femmes de Haute-Saône à l'occasion de la fête nationale le 14 juillet 1942.

Il appelle les femmes à se grouper pour exiger au moins 500 grammes de pain et pour protester contre la fermeture des boulangeries. Ce tract est accompagné d'un papillon collé qui incite les Français et les Françaises à constituer des comités du Front National pour la liberté et l'indépendance de la France. En haut à gauche la croix de Lorraine avec l'inscription « De Gaulle » et en bas à droite une autre croix de Lorraine avec le nom du général Giraud autre figure de la Résistance, alors rival de de Gaulle.



Caricature de presse issue du journal *Au Piloni*



Ce dessin de la presse collaborationniste fustige l'action du général de Gaulle depuis Londres. Si la BBC n'est pas spécifiquement nommée, le micro à droite de l'image ne laisse aucun doute sur le sujet de la satire. C'est bien avec l'appel du 18 juin 1940 que les Français découvrent le général de Gaulle (ils connaissent d'abord sa voix avant de connaître son visage). À l'époque, seule une poignée de personnes entendent l'appel original. Plus tard, le général ritualise ses allocutions destinées aux Français dans une émission titrée « Honneur et Patrie ». Radio Londres gagne au fur et à mesure de l'Occupation un auditoire de plus en plus important. Une autre émission rythme le quotidien sous l'Occupation : « les Français parlent aux Français ». Pour riposter à l'influence croissante de ces émissions, Vichy et l'occupant lancent sur les ondes de Radio Paris, une campagne ouvertement antisémite et anti-gaulliste.

Vignette extraite de la bande dessinée *La Dingaullite*



Chez les sujets jeunes et même chez certains adultes, le dingaullisme provoque le besoin insurmontable de tracer des signes cabalistiques sur les murs ou de découper du papier en forme de majuscules. Sénilité précoce ou gâtisme sont les diagnostics exacts d'un délire patriotico-dingoïde inquiétant (pour la famille).

Cette vignette, de date inconnue, fait partie d'une planche composée en tout de neuf vignettes. La critique farouche du général de Gaulle est exprimée d'emblée par le sous-titre de la bande dessinée : « *Lutte contre les maladies mentales. Planche de propagande pour la protection de la santé publique* ». La *Dingaullite* est ainsi qualifiée de « *maladie honteuse* ». La vignette sélectionnée met l'accent sur les premiers actes d'insoumission apparaissant dès juin 1940. Les « *signes cabalistiques* » mentionnés font référence aux premières croix de Lorraine tracées sur les murs, ou encore les « *V* » de la victoire. Ils traduisent les premières formes spontanées de soutien au général de Gaulle. Ce dessin dénonce les comportements pro-gaullistes en les ridiculisant et en cherchant à souligner le manque de courage de ceux qui les pratiquent ; la scène se passe la nuit, l'attitude des personnages semble conspiratrice. En réalité, la dénonciation de ces gestes de sympathie à l'égard du général de Gaulle prouve bien leur existence.



Rapport du préfet du Jura, mars 1943

GAULLISME

Aucune organisation proprement dite de propagande gaulliste n'existe dans la zone libre du département. Malgré cela, l'on peut affirmer que bien qu'ayant beaucoup de sympathie pour le Maréchal, Chef du Gouvernement, une grande partie de la population, par haine de l'Allemand, souhaite une victoire des Anglo-Saxons.

Nombreuses sont encore les personnes continuant à écouter la radio de Londres. Il semble bien que ce soit par la T.S.F. par le jet de tracts des avions anglais, que la plus grande propagande gaulliste se soit faite jusqu'à ce jour.

Des inscriptions murales de "V" accompagnées ou non de Croix de Lorraine, ont été faites nuitamment à diverses reprises dans les villes de Lons-le-Saunier, Saint-Claude et particulièrement Poligny, témoignant ainsi des sentiments d'une partie de la population jurassienne.

Les auteurs de ces inscriptions n'ont jusqu'à ce jour pu être découverts.

Extrait du rapport mensuel du préfet du Jura au préfet de Lyon exposant l'activité gaulliste dans son département.

Rapports des Renseignements généraux du Jura, 17 mai 1943



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR.

DIRECTION GENERALE DE LA
SURETE NATIONALE.

SERVICE DEPARTEMENTAL
des RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU JURA. ACTIVITE DES PARTIS POLITIQUES

N° 1081. ET DES DIVERS GROUPEMENTS.

ETAT FRANCAIS
Lons-le-Saunier, le 17 MAI 1943.

A) PARTIS POLITIQUES.--
Le journal "l'Action Française" publie cette semaine la liste de ses correspondants et permanences. M. DURAND, négociant, 13 avenue de la Gare à Lons-le-Saunier, est désigné comme correspondant pour le département du Jura.

B) PROPAGANDE ANTI-NATIONALE.--
I.-- A LONGCHAUMOIS.
Dans la nuit du 13 au 14 Mai courant, un drapeau tunisien a été placé sur la grille du Monument aux Morts de la commune de Longchaumois (Jura). Cet emblème portait les inscriptions suivantes: "Vive la France Gaulliste", "Vive la Tunisie", faites à la peinture blanche.
La gendarmerie locale procède à une enquête en vue de retrouver les auteurs de ce fait.

II.-- A LONS-LE-SAUNIER.
Dans la nuit du 11 au 12 Mai courant, le portrait encadré du Maréchal FETAIN placé dans la classe de permanence au lycée de garçons de Lons-le-Saunier, a été enlevé de la salle et déposé contre un arbre dans la cour de récréation après que le portrait eut été découpé et retiré du cadre.
La veille, le 11 mai, des papillons représentant l'ex-général de GAULLE ont été déposés dans les casiers et pupitres des élèves. Le même jour, entre 15 et 16 heures, des tracts gaullistes "Le Combat", février 1943, ont été déposés dans la salle de 1ère étude pendant l'absence des élèves. Il résulte de l'enquête effectuée que de graves négligences ont été commises par les veilleurs de nuit et que les précautions nécessaires n'ont pas été prises par le personnel de direction pour éviter de semblables incidents.
La Brigade de Police de Sûreté d'Ancey est chargée de la partie judiciaire de cette affaire.

C) GROUPEMENTS DIVERS.--
Légion Française des Combattants.--
Dimanche 16 Mai, à 15 heures, a eu lieu à Saint-Lothain (Jura), la remise d'un fanion aux Légionnaires de la section par M. MOREL, Chef départemental de la Légion. Le Commandant LEGRAND, Commissaire à la Propagande a fait à cette occasion un rapide exposé sur le mouvement légionnaire. Quinze Légionnaires, entourés d'une cinquantaine de personnes de la localité, assistaient à cette manifestation qui n'a soulevé aucun enthousiasme.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT
Propriété
Publique
DU JURA

AD39, 332W50

Extrait d'un rapport, du 17 mai 1943, des Renseignements généraux de Lons-le-Saunier signalant des actions gaullistes à Longchaumois et au lycée de garçons de Lons-le-Saunier. À la suite de ces événements, le lycée de garçons sera fermé quelques jours et 20 élèves feront l'objet de sanctions allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive.



Extrait du journal *Libération* ,
10 avril 1943

NE DIS PAS...

NE DIS PAS...

«Je suis gaulliste, je hais les col-
laborateurs, je voudrais chasser l'en-
nemi mais je suis seul et je suis im-
puissant.

NE TIENS PAS CE LANGAGE CAR..

Tu n'est pas seul, tous les Français
pensent comme toi.

MEME TOUT SEUL...

TU PEUX :

Faire lire *Libération* à 200 person-
nes,

lacérer les obscénités allemandes
de la propagande de Vichy,

défoncer à coups de pavé les vi-
trines de la Légion et de la Milice,

marquer partout le sceau héroïque
de la Croix de Lorraine,

oublier de graisser ta machine,

soustraire tes récoltes à la réqui-
sition,

te cacher plutôt que de partir pour
l'Allemagne,

venir en aide à tous les récalcitrants
du travail forcé,

former avec trois camarades une
cellule et casser la gueule à tous les
traîtres de ton pays.

TU PEUX toujours « penser, comme
ils disent, et AGIR français ».

AD39, 1J140

Fiches individuelles de renseignements, 26 février 1943



ETAT FRANCAIS.

Département du DOUBS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

Nom ENTZ Prénoms Jean Emile Maurice
né le 22 Septembre 1925 à MONTBÉLIARD départ. du Doubs
Profession jardinier Nationalité française
Domicilié à Montbéliard, 2 avenue Carnot Départ. Doubs
Situation de famille célibataire
Nombre de personnes à charge néant
situation financière produit du travail
Services militaires néant

o
o

Arrêté le vendredi 26 Février 1943 à MONTBÉLIARD (Doubs)
Motif de l'arrestation: a dessiné sur les murs d'un immeuble à
Montbéliard, des V et des Croix de Lorrains, avec du goudron.
Lieu de détention: locaux de la Feldgendarmette de MONTBÉLIARD
(Hôtel Bristol).
S'est évadé dans la nuit du 26 au 27 Février 1943.

ETAT FRANCAIS.

Départ. du DOUBS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

Nom PANSARD Prénoms Georges
né le 23 avril 1925 à Les Arcaures Départ. Jura
Profession commis-épicer Nationalité française
Domicilié à MONTBÉLIARD 18 rue Clémenceau Départ. Doubs
Situation de famille célibataire
Nombre de personnes à charge néant
situation financière produit du travail
services militaires néant

o
o

Arrêté le vendredi 26 Février 1943 à MONTBÉLIARD (Doubs)
motif de l'arrestation: a dessiné sur les murs d'un immeuble à
Montbéliard, des V et des Croix de Lorraine, avec du goudron.
Lieu de détention: locaux de la Feldgendarmette de MONTBÉLIARD
(Hôtel Bristol).
S'est évadé dans la nuit du 26 au 27 Février 1943.

Ces deux fiches individuelles, émanant de la sous-préfecture de Montbéliard, sont extraites des rapports de surveillance provenant du cabinet du préfet du département du Doubs et à destination du ministère de l'Intérieur. Ce rapport concerne des inscriptions murales trouvées à Montbéliard dans la soirée du 25 février 1943. Le lendemain, les jeunes accusés – Entz Jean et Pansard Georges – ont été arrêtés et détenus par la *Feldgendarmerie* de Montbéliard (hôtel Bristol). Ils se sont évadés la nuit suivante.

AD25,
340W160



Télégramme du B.C.R.A., Londres, 27 janvier 1943

AA. 93J 2 5

FRANCE COMBATTANTE - B.C.R.A. du Général de GAULLE - B.C.R.A.
section "A/M"

Date : 27.1.43 N° : sans
Arrivé le : 27.1.43 De : SIF (code) (via : NIGER)

.....

Pour enlèvement REX et DELE je dis REX et DELE seront sur LEONTINE
soit du 28 au 29 et suivantes de 23 h GMT à 2 h GMT, - phrase Je suis
seul ce soir je dis je suis seul ce soir, - essai EUREKA aura lieu
B.L ensuite sur même terrain jusqu'au 3 février, -

f i n


Ce télégramme du Bureau Central de Renseignements et d'Action de la France Combattante organise le décollage clandestin pour Londres le 13 février 1943 de Jean Moulin (Rex), l'envoyé du général de Gaulle en France, et du général Delestraint, le chef de l'Armée Secrète, à partir du terrain de Villevieux (Jura), nom de code « Léontine ». Ce message a été annulé par un autre daté du 11 février 1943, remplaçant pour des raisons de sécurité la phrase de reconnaissance « je suis seul ce soir » par « La maman de Léontine a 28 ans ». Avant leur départ, ces deux résistants ont été hébergés au château de Villevieux chez les sœurs Bergerot.

Lettre de menace contre un résistant, datant probablement de 1944



Ton activité gaulliste est connue.
Tu marches la main dans la main avec
les communistes.
Tu encourages, par tes paroles, ton attitude et
tes actes, les attentats terroristes.
Tu es donc le complice des assassins.
Le jour est proche où tu devras expier, car
nous te prévenons que, si un attentat est
commis dans ta région, contre des Français,
c'est contre toi que nous exercerons nos
représailles et tu comprends ce que cela
veut dire

LE COMITE NATIONAL D'AUTO-DEFENSE
REVOLUTIONNAIRE

 971-61-46

Cette lettre-tract manuscrite est signée d'un pseudo « Comité d'autodéfense ». Elle dénonce les positions gaullistes de la personne visée. Ce genre de formulation était couramment utilisé pour désigner les résistants. De même pour la désignation employée ici de « terroriste » et d'« assassin ». L'assimilation faite dans cette lettre entre résistant et gaulliste montre que, pour les ennemis même de la Résistance, le général de Gaulle apparaît comme le chef de ce mouvement. Enfin, la mention explicite de représailles et la menace finale traduisent la dangerosité de l'engagement; cette notion de risque fait partie de la définition même de la Résistance.

MRD.
Inv. 971-
61-46



Instructions ministérielles, 19 avril 1941

Entrée à la
PRÉFECTURE N° 5737/cab.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SÛRETÉ NATIONALE

DELEGATION
de la
Direction Générale
de la Sûreté Nationale
à Paris (8e)
8, rue Alfred de Vigny
-:-:-:-

ETAT FRANÇAIS
Paris, le 19 avril 1941.

INSTRUCTIONS au sujet de la
répression
des menées antinationales à tendance
gaulliste.

N° 14.569

L'Autorité allemande de police attire mon attention sur ce fait que les enquêtes menées sur des cas de propagande en faveur de l'ex-général de Gaulle n'aboutissent pratiquement jamais que les faits signalés le sont sans aucune précision et en très petit nombre, alors que, à son sens, et d'après certains renseignements qui lui sont parvenus, la propagande gaulliste se développe avec intensité. Elle a insisté notamment sur les départs de jeunes gens qui, clandestinement, essayent de franchir la ligne de démarcation ou les frontières pour rejoindre les centres de recrutement pour l'armée de l'ex-général de Gaulle.

Les commissariats ne prennent pas en considération suffisante les plaintes des parents et n'effectuent pas les recherches nécessaires pour amener la découverte des individus qui, par leurs conseils ou leur appui matériel, incitent la jeunesse à quitter le domicile familial dans le but indiqué.

Vous voudrez bien vous attacher, à l'avenir, à rechercher les circonstances qui ont amené ces faits et opérer les recherches tendant à découvrir les recruteurs.

Le département du Jura est le seul de la région à être traversé par la ligne de démarcation. Il est donc particulièrement concerné par la traque des recruteurs gaullistes et des candidats au départ pour l'Angleterre au moment où ils cherchent à franchir clandestinement la ligne de démarcation.

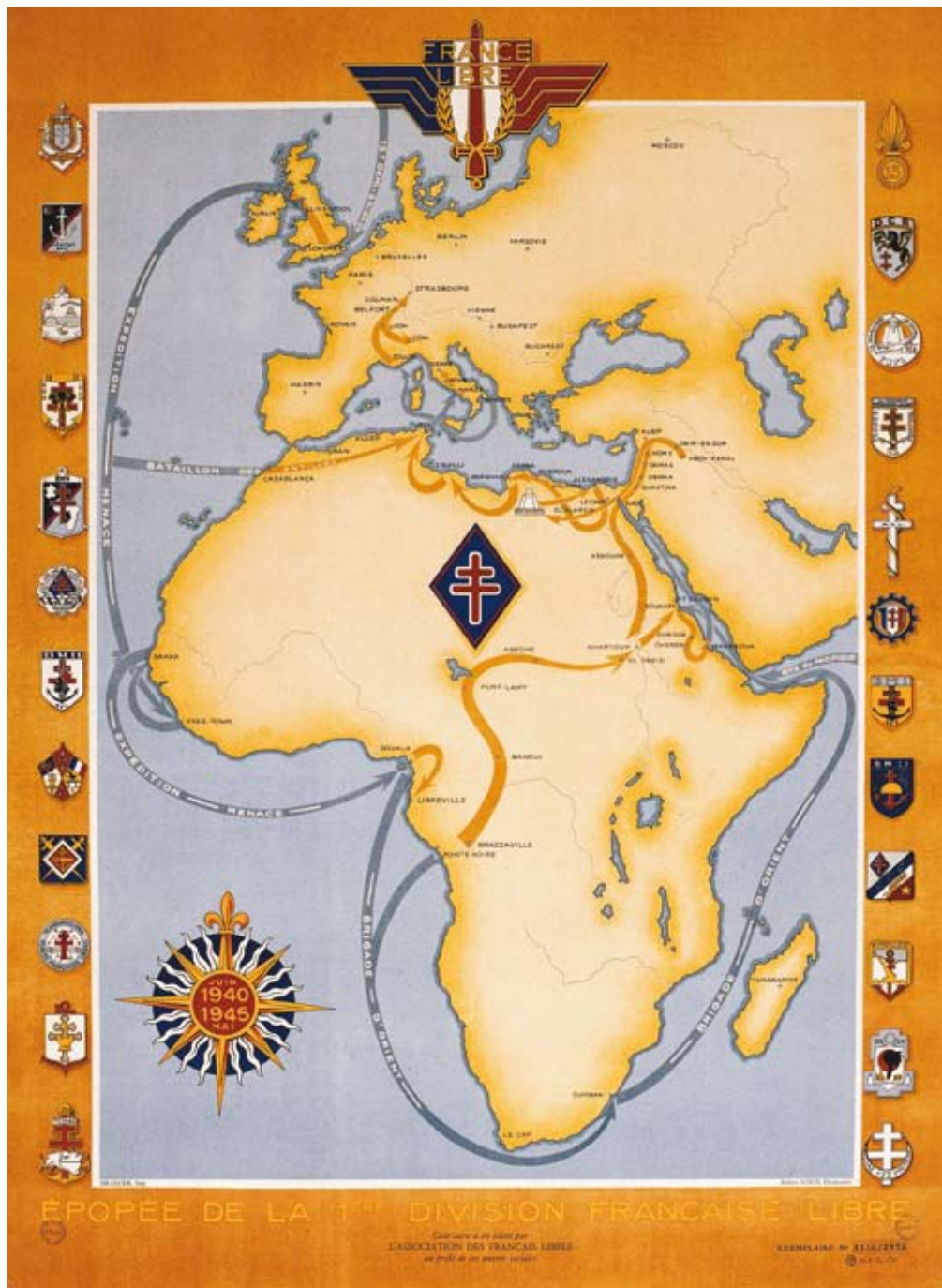
Dépliant « La France Combattante dans le monde »



Refusant l'armistice et répondant à l'appel du 18 juin, des Français expatriés à l'étranger se rallient au général de Gaulle et à la France libre. D'ailleurs, le lendemain de son appel, le 19 juin, de Gaulle envoie aux communautés françaises à l'étranger un télégramme suivant : « Je vous invite à désigner un représentant qui sera directement en rapport avec moi. Télégraphiez-moi nom et qualités de ce représentant. Sympathies ». Il faut asseoir la légitimité de la France libre à l'étranger contre le gouvernement officiel de Vichy, très mal vu par l'opinion publique mondiale. Leur action prend la forme essentiellement d'un soutien ouvert à la France libre (devenue la France Combattante à partir de 1942) ainsi qu'une mission de contre-propagande qui dénonce Vichy. Ces comités, qui fleurissent au sein de l'empire colonial et dans le monde entier, sont une conséquence directe de l'appel du 18 juin 1940.



Affiche du périple de la 1^{re} Division Française libre, 1945



La 1^{re} DFL est la principale unité des Forces Françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est née officiellement le 1^{er} février 1943 de la fusion des 1^{re} et 2^e Brigades Françaises libres. Celles-ci s'étaient notamment illustrées dans les batailles de Bir Hakeim en mai-juin 1942 et El-Alamein en octobre 1942. La 1^{re} DFL participe à la campagne d'Italie au printemps 1944, puis à la libération du territoire français à partir du débarquement de Provence, le 15 août 1944. Elle contribue à la libération de Lyon, Belfort et Colmar.

L'affiche retrace ce périple et rappelle de fait l'ancrage en Afrique des FFL, aidées d'une partie de l'empire colonial. Rappelons que le soutien attendu et espéré de l'empire colonial est mentionné par le général de Gaulle dans l'appel du 18 juin.

Parcours d'un Français libre

Daniel Zanotti dit Ryan



FORCES FRANCAISES LIBRES
LEGION ETRANGERE

No. 22

BREVET MILITAIRE

(Provisoire)

Valable pour la conduite des véhicules automobiles de L'armée ou de la Marine

Titulaire : *Ryan Daniel*



Grade : *1^{er}* No. Mle.
Né le *4 décembre 1919* à *Montréal*
Corps d'affectation *13^e Brigade Blindée*
Corps instructeur *C.P.T.*
Gartina le *21.5.1941*
Le capitaine Arcault Com. de la C.P.T.
Le Lieutenant ANSENNE Cdt la Section Auto



Parcours d'un Français libre




Daniel Zanotti est italien et vit en France, à Belfort, depuis 1922. En janvier 1939 il s'engage dans la Légion. Il combat dès le printemps 1940 en Norvège à Narvik (1), et après un bref passage en France il se trouve en Grande-Bretagne en juin. Membre de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, Français libre numéro 32 sous le nom de Ryan, il participe à de multiples campagnes pendant toute la guerre, au Cameroun (2), en Erythrée, en Syrie (3), à Bir Hakeim, en Italie (Monte Cassino), puis au débarquement en Provence en 1944. Il arrive à Belfort en novembre avec les membres de la 1^{re} DFL.

Le message écrit à Jérusalem est le seul envoyé à sa famille durant les cinq années de la guerre (document, p. 33).

Daniel Zanotti dit Ryan



Write in Block Capitals  In grossen Druckbuchstaben auszufüllen.

From:
**WAR ORGANISATION OF THE BRITISH RED CROSS
AND ORDER OF ST. JOHN**
Postal Message Scheme

To:
**Comité International
de la Croix Rouge
Genève**

P.O.B. 1085,
David Building,
Jerusalem.

ENQUIRER
Fragesteller

Name ZANOTTI

Christian name DANIEL
Vorname

Address JERUSALEM P.O.B. 1085

Relationship of Enquirer to Addressee SON
Wie ist Fragesteller mit Empfänger verwandt?

Message — Mitteilung.
(Message not to exceed 25 words, family news of strictly personal character).
(Nicht über 25 Worte, nur persönliche Familiennachrichten).

Chers parents.

Suis en bonne santé, espère de même
pour vous, envoyez moi de vos nouvelles
si possible.

Votre fils qui pense à vous

Daniel.

Date 12 - 6 - 1941.

ADDRESSEE
Empfänger

Name ZANOTTI

Christian name CHARLES
Vorname

Address 166 AVENUE JEAN JAURES
à BELFORT (TERRITOIRE)
FRANCE

23 JUIL 1941

10000-9.5.41-G.C.P.

AD90, 1Num



Instruction ministérielle, 12 mars 1941

12-3-41

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Direction Générale
de la
Sûreté Nationale

Direction de la Police du
Territoire et des Etrangers

5^{ème} Bureau
Police Intérieure

n° 177 Pol.5
Rappeler la référence

ETAT FRANCAIS


Vichy le 12 Mars 1941

L'AMIRAL DE LA FLOTTE P. DARLAN
MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'INTERIEUR
à Messieurs les PREFETS (sône libre)
Messieurs les SOUS-PREFETS (Confolens
(Montmorillon
(St Amand

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'interdire, par arrêté en date du 11 Mars 1941, la revue " Pour la France libre " , édictée par le Comité De Gaulle de Buenos-Aires .

Il vous appartiendra d'assurer l'exécution de cet arrêté et d'interdire également la circulation, la mise en vente et la distribution, sur le territoire de votre département de tout journal ou écrit périodique ou non, demême origine ou de même inspiration .

Pr l'Amiral de la Flotte P. DARLAN
Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Le Secrétaire Général pour la Police
Henri CHAVIN .



Pour copie conforme :
Lons-le-Saunier, le 5 Janvier 1942
Le Préfet,

Pour mieux faire connaître la France Libre et asseoir l'autorité du général de Gaulle à sa tête, des comités de soutien sont créés dans de nombreux pays. Ils servent aussi de bureaux de recrutement pour les volontaires désireux de s'engager dans les Forces Françaises Libres. Certains de ces comités, à l'instar de celui de Buenos Aires en Argentine, éditent des publications dont la diffusion est interdite en France métropolitaine par les autorités de Vichy. Les lire ou les diffuser en France constitue déjà un acte de résistance.

Éditorial du journal Résistance du 27 avril 1943



CONSTRUIRE DU NEUF

Le général de Gaulle, dans son discours radiodiffusé du 20 avril, que nous reproduisons d'autre part, a prononcé une condamnation sans appel du régime ancien. Voilà d'abord qui réjette définitivement l'un des thèmes favoris de la propagande allemande.

Comment penser qu'il aurait pu en être autrement du patriotisme élevé et de l'intelligence pénétrante d'un homme qui, en toutes circonstances, a toujours pris l'attitude la plus conforme aux intérêts supérieurs du Pays ?

La libération du territoire, pour être l'acte sans lequel aucune œuvre ne serait possible, ne résoudra rien par elle-même. Les problèmes qui existaient avant la guerre se reposeront simplement d'une façon plus accrue.

Au lendemain de la Victoire, une immense tâche constructive s'imposera à nous, nous unissant dans la même œuvre féconde. Le général de Gaulle en a posé les fondements essentiels dans son discours du 20 avril : restaurer la Liberté, avec son corollaire nécessaire : la représentation nationale; renforcer le pouvoir exécutif; libérer l'économie des trusts et des oligarchies financières (ce ne sera pas une tâche aisée); instaurer un régime véritablement social (qui supprimera l'affreuse lutte des classes, non par la renonciation des justes revendications des travailleurs, mais par leur équitable réalisation); rénover le sens des valeurs morales et spirituelles; rétablir la position internationale de la France. Autant d'idéaux auxquels nous sommes profondément attachés. La France libérée ne saurait avoir d'autre politique.

En ce qui concerne l'avenir, nous espérons un jugement sévère, c'est résolument construire du neuf. C'est briser définitivement avec certaines formes du passé, avec, surtout, certaines méthodes du passé.

Nous ne voulons pas vivre à nouveau cette atmosphère sans idéal qui nous empoisonnait avant la guerre assister à nouveau à ces jeux politiques de marionnettes, qui amusaient la galerie tandis que, dans l'ombre, des puissances financières tiraient les ficelles et pourrissaient la France pour leur seul profit; connaître à nouveau cette défaillance totale des cadres dirigeants et non pas seulement politiques (car il est vraiment trop simple de trouver des bouc-émissaires) mais aussi militaires, diplomatiques, administratifs, etc... Tout cela nous a conduits au désastre. Nous ne l'oublierons jamais !

Non, vraiment, la faillite du personnel ancien a été trop totale pour que nous puissions lui faire confiance à nouveau.

Est-ce à dire que nous devons exclure systématiquement tous les ouvriers du passé? Ce serait une erreur : n'oublions pas l'échec de la Législative ; et aussi une injustice : certains hommes du passé ont été surtout les victimes d'un système qui emprisonnait leurs élans. Une discrimination parmi ceux-ci s'imposera. Mais ces hommes du passé ne devront agir que dans le cadre de formations politiques nouvelles, répondant aux problèmes nouveaux, et non pas chercher à ressusciter les fictions d'antan.

Dans cet effort constructif commun, nous réaliserons la Communauté nationale (ce terme dont nous nous sommes si souvent servis vient d'être utilisé par le général de Gaulle lui-même). Communauté nationale ou sein de laquelle se développera la vie politique du Pays.

Nous serons jugés au lendemain de la libération sur nos possibilités d'Unité. Le rétablissement des partis anciens entraînerait automatiquement les luttes fratricides du passé. Tout trouble intérieur compromettrait, d'une façon définitive, le prestige moral et la position internationale de la France.

Tous ensemble, et sous un régime de liberté, nous bâtissons la Cité nouvelle !

Jacques DESTREE.

Paraissant depuis octobre 1942 et se présentant comme le « nouveau journal de Paris », *Résistance* est fondé par le Docteur Marcel Renet (qui sera arrêté en novembre 1943). Le journal a de nombreux collaborateurs et est bien diffusé en France. Sous le nom de Jacques Destrée, le fondateur signe ici l'éditorial « construire du neuf », où il présente les grandes lignes du programme gaulliste pour l'après-Libération : l'ébauche d'un programme politique, économique et social y apparaît nettement, avec le but d'un système nouveau pour la « communauté nationale ».



La Libre Comté, 1^{er} juillet 1944

LIBRES REPUBLICAIN
PROGRES
FEDERATION
JULIEN

NUMERO 4 1^{er} JUILLET 1944

✚ La LIBRE COMTÉ

Organe Régional du Mouvement de la Libération Nationale
Un seul Chef : DE GAULLE — Une seule Lutte : Pour nos LIBERTES

**Comtois !
Rends-toi...
Nenni, ma foi...**

AMIS LECTEURS !

Le Numéro 4 de la « Libre Comté » vous sera peut-être distribué avant les trois précédents.

Ce retard est dû aux conditions difficiles dans lesquelles nous avons dû travailler pour éditer notre Journal.

NOTRE JOURNAL :

—X—

Nous vous avons expliqué la nécessité d'assurer à la Résistance une place prédominante dans la presse Française de demain.

Nous ne voulons pas que notre victoire et notre révolution soient gâchées.

Ce sont nous journaux qui nous permettront de réclamer le châtiment des coupables et d'exiger les réformes sociales qui s'imposent.

Grâce à nos journaux nous agirons efficacement sur l'opinion publique, nous l'éduquerons et nous la dirigerons vers l'idéal qui nous est cher, pour lequel nous nous battons, pour lequel tant des nôtres sont tombés déjà.

Le sang versé ne doit pas l'être en vain. Forçons dès maintenant l'outil qui nous permettra de parfaire notre victoire.

« La Libre Comté » sera pour les Franco-Comtois l'arme pacifique de demain.

Mais dès maintenant « La Libre Comté » est déjà une arme, au sens propre et simple du mot : elle publie des consignes pour les Patriotes, dénonce les traîtres, soutient les enthousiastes, dirige les bonnes volontés.

C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la mise sur pied immédiate de Comités de Presse cantonaux qui auront pour but d'enquêter sur les actions locales, de collecter des renseignements et de nous les adresser.

Nous faisons paraître « La Libre Com-

Vers la Libération

6 Juin 1944. A 8 h. 15 du matin (heure illégale) nous apprenons par Genève, de source allemande, que les Alliés ont débarqué en France. Encore un mensonge de la propagande nazie pensent la plupart. On attendra donc sans enthousiasme les informations de Londres à 9 h. 30.

9 heures 30. C'est bien vrai. Ils sont venus !... Une émotion indicible s'empare de nous, comme de tous ceux qui, depuis plus de trois ans ont lutté, dans les ténèbres, dans l'attente de la Libération.

Quatre années d'esclavage, arrestations, fusillades, déportations, tortures, supplices moyennageux, viols, incendies, pillages. Partout il fallait combattre un ennemi armé jusqu'aux dents et échapper par la ruse à tous les pièges qu'il tendait. À ses mouchards, à ses miliciens, à tous ceux que l'appât de quelques billets de mille avait transformé en traîtres. Il fallait échapper aussi à la curiosité des sympathisants dont les bavardages ont tant de fois aidé l'ennemi. Tout cela nous paraît effacé. On entre dans une lutte plus ouverte. La Résistance sort des ténèbres pour coopérer à l'œuvre de Libération et redonner à la FRANCE son vrai visage.

Depuis, quinze jours ont passé. Une partie de la France métropolitaine a été

effectivement libérée par les Alliés avec la coopération des Forces Françaises de l'Intérieur. Ces dernières ont l'honneur du communiqué du G.Q.G. Interallié. Partout, en Franche-Comté, les ordres de « guérilla » et de destruction des voies de communications ont été exécutés avec un enthousiasme qui gagnait les plus timides.

Les jours qui viendront seront lourds de sang, de larmes et de deuils. Il serait vain de croire que nous chasserons l'ennemi abhorré d'un coup de baguette magique. Le jour J est un mythe. Et les Jura-siens l'ont bien compris car ils sont entrés dans la bagarre sans plus attendre.

Derrière les pionniers de la première heure, derrière nos 50.000 martyrs et nos 500.000 prisonniers civils, tous les Français dignes de nom, vont se ranger pour hâter une Victoire qui est déjà une certitude.

Comtois, mes frères, notre province fut une des premières à refuser la trahison et le joug de Vichy. Vous répondrez en masse à notre appel. Même sans armes, hommes ou femmes vous pouvez nous aider par de multiples moyens.

Vous n'y faillirez pas et tous unis derrière notre Chef commun, le général DE GAULLE, nous chasserons à tout jamais les « Huns » et leurs complices et notre beau pays.

Haut les cœurs !... et en avant !...

REQUIN.

Quatrième numéro du journal clandestin *la Libre Comté*. Progressivement, la Résistance s'organise et réussit, malgré les risques encourus, le tour de force d'éditer clandestinement de véritables journaux à des milliers d'exemplaires. À la fin de 1943, dans son imprimerie de Morez située juste en face de la *Kommandantur* allemande, Alexis Lintanff et son équipe prennent le relais des imprimeurs lyonnais arrêtés ou fusillés. Ils impriment *Libération*, *Franc-Tireur*, quelques numéros de *Bir-Hakeim* et de *Combat* et sont à l'origine de l'impression *la Libre Comté* dont le premier des huit numéros clandestins sort en avril 1944.

À la population du département, affiche

Septembre 1944. L'ennemi défait reflue du territoire national laissant derrière lui un pays exsangue, tiraillé entre réconciliation nationale et désir de vengeance envers les traîtres. Les privations, les deuils, les rancœurs mais aussi les dissensions politiques et la ruine économique freinent cette nécessaire union populaire.

Au lendemain de la libération de Besançon, le Comité départemental de Libération du Doubs exhorte donc la population à adopter une ligne de conduite digne du sacrifice consenti pour sa délivrance. Deux fondements doivent guider le peuple français dans cette démarche : honorer la mémoire de ceux qui ont donné ou risqué leur vie pour la défense de la Patrie d'une part. Entretenir et renforcer les liens qui ont uni les « vrais Français » pour une société juste, égalitaire et solidaire d'autre part.



De Gaulle et Churchill à Maïche, le 13 novembre 1944



Cette photographie présente l'entrevue entre de Gaulle et Churchill, à Maïche, dans le Haut-Doubs, sur le sol comtois. Entre les deux hommes, on aperçoit le ministre de la Guerre du Gouvernement Provisoire, M. André Diethelm.

C'est au cours de son troisième voyage en Franche-Comté que le général de Gaulle se rend le 13 novembre 1944 à Maïche en compagnie du Premier Ministre anglais, Sir Winston Churchill, alors en visite officielle sur le territoire français. À cette date, la progression des forces de la 1^{re} armée française est bloquée depuis presque deux mois par l'armée allemande sur une ligne de front située au nord de la Franche-Comté. Le lendemain de cette rencontre, l'offensive française reprend, malgré des conditions météorologiques très difficiles.

Cette entrevue est l'occasion pour de Gaulle et Churchill d'assister à l'entraînement des unités FFI, en formation au camp du Valdahon. L'enthousiasme des FFI impressionnera grandement Churchill. En accompagnant le Premier Ministre anglais sur le front comtois, de Gaulle veut lui prouver que la France est toujours une grande puissance.



Extrait des Cahiers Verts de Jeanne Oudot, le 14 novembre 1944



Jeanne Oudot habite la petite commune Mancenans, près de l'Isle-sur-le-Doubs. De 1939 à juillet 1945, elle tient un journal qu'elle intitule *Mon journal de guerre*, qui se veut une chronique des temps de guerre, à travers laquelle elle livre ses réflexions sur le conflit. Elle a 21 ans en 1944 quand elle rédige son dernier cahier, celui qu'elle appelle le *Journal de la Libération*. La page du 14 novembre 1944 prend une forme particulièrement patriotique. C'est la date à laquelle Jeanne Oudot découvre enfin le visage du général de Gaulle; comme la plupart des Français, elle ne connaissait du chef du Gouvernement provisoire que le nom et la voix.

L'amalgame à Valdahon, automne 1944



Cette photographie prise à Valdahon témoigne d'un épisode important de la libération de la Franche-Comté. Y apparaissent des FFI posant pendant un entraînement au tir. Ces hommes, issus de la Résistance, sont intégrés à l'armée régulière, en manque d'effectifs. C'est ce qu'on a appelé l'amalgame. Ainsi, à l'automne 1944, après avoir résolu des problèmes d'équipements, ce sont environ 10 000 résistants comtois qui entrent dans la 1^{re} armée du général de Lattre de Tassigny. L'amalgame marque la sortie de la clandestinité pour les résistants.



La libération du Doubs par



De Gaulle
devant l'hôtel de ville
de Besançon



Défilé FFI à Besançon

AD25
2Fi881
AD25
2Fi903

les troupes de la France libre



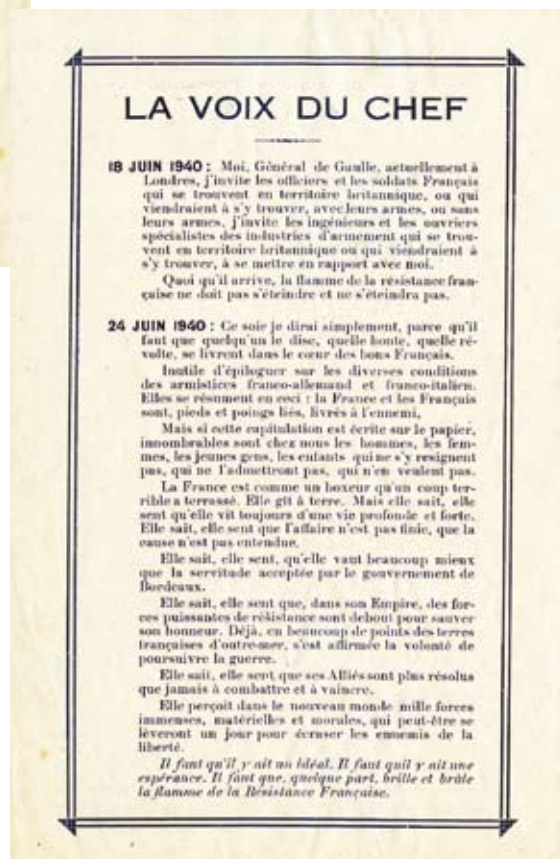
18 novembre 1944 - tirailleurs marocains du 5^e RTM
devant l'hôtel de Sponeck à Montbéliard



18 novembre 1944 - tirailleurs marocains du 5^e RTM
sur la place de l'hôtel de ville à Montbéliard.



Invitation de la fédération



Invitation aux manifestations organisées à Belfort le 18 juin 1945. Très tôt le 18 juin est considéré comme le jour de la naissance de la Résistance, d'abord par les gaullistes, puis par l'ensemble des résistants. Lors de cette célébration dans la plus grande salle de la ville seront présentes des personnalités, notamment Lucie Aubrac.

Le COSOR est le comité des œuvres sociales de la Résistance, créé pendant la guerre pour aider les familles des résistants arrêtés ou déportés. La célébration de l'appel du 18 juin 1940 commence tôt.

des Mouvements de Résistance à une célébration le 18 juin 1945





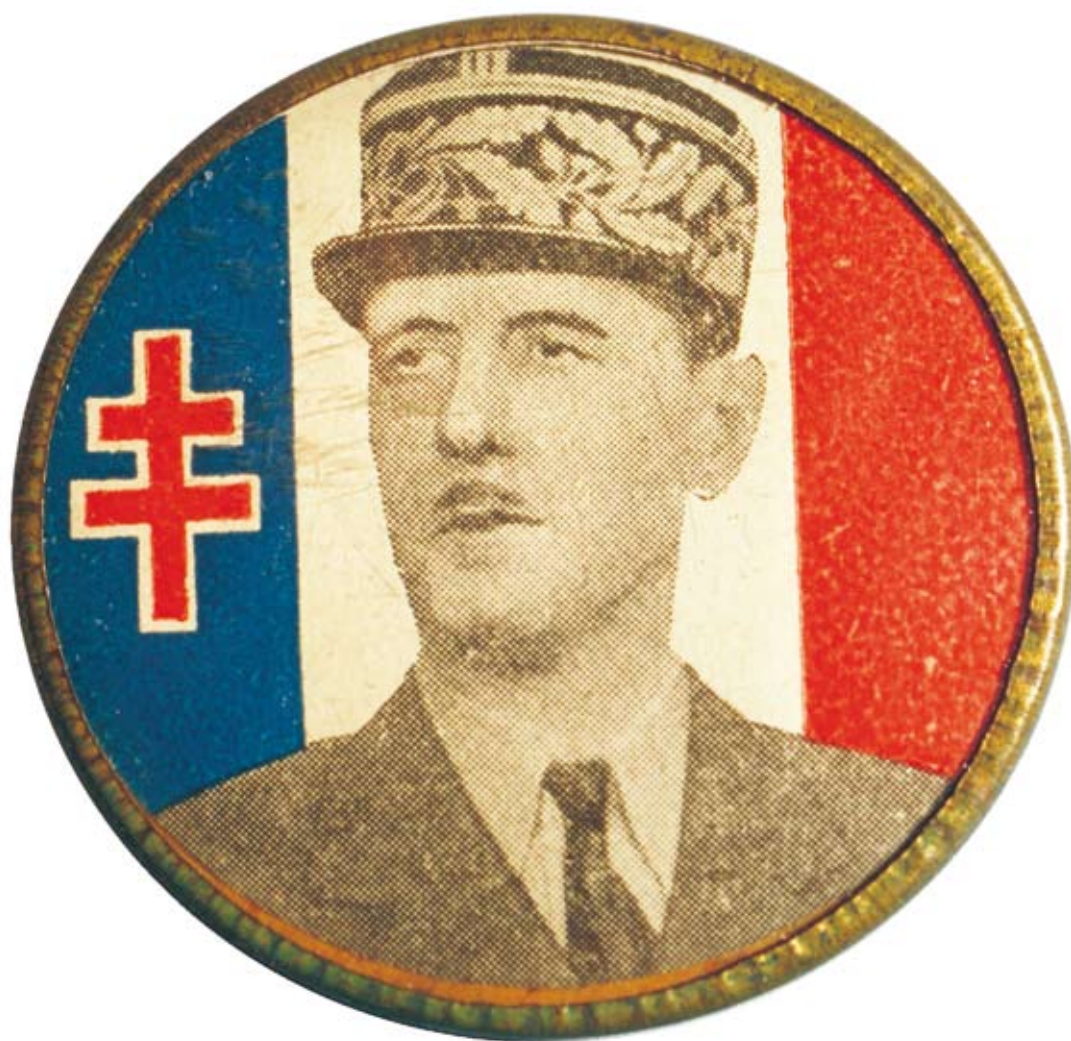
Objets d'un « culte gaulliste »,



Ces objets (une assiette, un carré de soie et un médaillon) entretiennent le culte du général de Gaulle après la période de la Seconde Guerre mondiale. Ils mettent en avant le sentiment patriotique, à travers la récurrence des trois couleurs : bleu, blanc, rouge. Le symbole de la France Libre, la croix de Lorraine, apparaît systématiquement. Ils glorifient la Résistance et mettent en avant l'image du sauveur pour de Gaulle. L'appel du 18 juin devient le point de référence de ce culte.

MRD.
Inv.
977-65-
222 ;
973-294-02

après la Seconde Guerre mondiale



MRD.
Inv.
977-65-
222 ;
973-294-02



Auteurs

Ont collaboré à ce travail Gladys Bruchon (Service éducatif du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon), Marie-Claire Ruet et Catherine Guinchard (Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon), Emmanuel Divo (Service éducatif des Archives départementales du Territoire de Belfort), Myriam Drouhard et Stéphanie Jobard (Service éducatif des Archives départementales du Doubs), Fanny Girardot (Directrice des Archives municipales de Montbéliard) Emmanuel Pauly (Service éducatif des Archives départementales du Jura), Didier Roux (Service éducatif des Archives départementales de Haute-Saône).

Les remerciements vont aussi à Jean-Christophe Tamborini, directeur par intérim des Archives départementales du Territoire de Belfort, et à Cécile Vast, de l'université de Franche-Comté.